

Je reproduis ci-dessous le compte rendu intégral de l'audition par la commission des lois du Sénat, le 11 avril dernier, d'Adeline Hazan, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté, qui nous a permis de revenir sur de nombreux aspects de la politique pénitentiaire.

Pour ma part, je me suis fait l'écho des préoccupations des personnels du centre pénitentiaire d'Orléans-Saran, que j'ai rencontrés en début d'année. J'ai également évoqué la question de la lutte contre la radicalisation en prison, et j'ai particulièrement insisté sur la nécessaire vigilance lors de l'agrément par l'État des imams qui assurent les fonctions d'aumônier dans les prisons.

JPS

>> [Lire le compte-rendu intégral de l'audition d'Adeline Hazan](#)